

Réf: Dossier 301156

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRI TERRE »

Siège ABIDJAN COCODY Deux plateaux, Immeuble  
abritant l'agence MOOV, 1er ETAGE APPARTEMENT A7,  
Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2024 , et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRI TERRE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- Le négoce,
- La production et la distribution de produits agricoles,
- ?Le transport de marchandises,
- Achat et vente de marchandise,
- Intermédiation commerciale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Deux plateaux, Immeuble

abritant l'agence MOOV, 1er ETAGE APPARTEMENT A7,  
Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M DJAHI WILLY CONSTANT JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04609 du 08/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27549/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

